

NOTE CONCEPTUELLE

* *

ATELIER DE PARTAGE DES CONCLUSIONS/RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE SUR LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS MENAGERS ET INDUSTRIELS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'UEMOA EN VUE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

1. CONTEXTE

La stratégie de production intellectuelle et de gestion des connaissances 2023-2025 de la BOAD a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité des opérations et de l'efficacité de la Banque. Dans le cadre de cette stratégie, il a été retenu, au titre de son axe 2 portant sur la notoriété de la Banque, de renforcer la diffusion et le partage de connaissances sur le développement durable en Afrique de l'Ouest, aussi bien en interne qu'en externe.

En vue de mettre en œuvre cette orientation, il est prévu en 2023, la tenue d'un atelier de partage des conclusions et recommandations de l'étude sur la gestion durable des déchets ménagers et industriels dans les Etats membres de l'UEMOA pour la production d'énergie.

Il convient de rappeler que l'étude sous revue s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) qui a identifié 18 projets au nombre desquels figure le projet N°3 « Organiser la production intellectuelle dans le cadre des énergies renouvelables ». L'objectif de ce projet est de produire plusieurs études sur les énergies renouvelables susceptibles de générer des projets bancables.

Dans l'Union, il existe un volume important de déchets (ménagers, agricoles et industriels) qui n'est pas valorisé. Par exemple, la production d'énergie à partir de ces déchets est encore très marginale (production d'électricité propre, biogaz, d'eau chaude, etc.). L'objectif principal de l'étude était donc de faire un état des lieux sur le potentiel, mettre en relief les initiatives de valorisation des déchets menées dans l'UEMOA ou ailleurs, identifier les contraintes à la valorisation des déchets et proposer des solutions.

Trois livrables ont été produits par le consultant conformément aux TDR, à savoir i) un rapport d'analyse de l'existant portant sur la filière de gestion des déchets ménagers et industriels, ii) un rapport de benchmark (bonnes pratiques) de gestion des déchets ménagers et industriels et iii) un rapport de propositions de solutions techniques de valorisation des déchets ménagers et industriels. Ces livrables sont accessibles sur le site de la BOAD.

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif global de l'atelier est de partager les conclusions/recommandations de l'étude avec les différentes parties prenantes (notamment les Etats membres, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, les municipalités)

De manière spécifique, il s'agira de :

- ❖ Echanger sur la filière de gestion des déchets en Afrique de l’Ouest, en particulier dans l’UEMOA ;
- ❖ Partager les expériences et les enseignements sur la filière de gestion des déchets (collecte, tri et valorisation énergétique) ;
- ❖ Diffuser les bonnes pratiques en matière de collecte, de tri et de valorisation des déchets en énergie (électricité, biogaz, etc.) ;
- ❖ Identifier les meilleurs projets en développement ou ayant un fort besoin d’extension que la BOAD pourrait accompagner.

3. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu de cet atelier, les résultats ci-après :

- ❖ Une connaissance approfondie des défis de la filière de gestion des déchets et des nouvelles opportunités qu’elle offre aux acteurs de la chaîne de valeur ;
- ❖ Un recueil de bonnes pratiques sur la filière de gestion des déchets (collecte, tri et valorisation énergétique) ;
- ❖ Une liste de projets potentiels susceptibles d’être accompagnés ;
- ❖ De nouvelles recommandations pertinentes en complément de celles de l’étude.

4. METHODOLOGIE

L’atelier sera interactif et participatif. Il se déroulera sur une journée et abordera les principaux points ci-après :

- Une présentation succincte de l’étude par le consultant en mettant en exergue les principaux points d’attention : i) leur analyse et résultats sur le potentiel, la structuration de la filière, les cadres institutionnel et réglementaire, les contraintes de développement de la filière et ii) les initiatives en cours et les technologies innovantes disponibles et éprouvées ainsi que les projets opérationnels, en développement, pilotes qui pourraient intéressés la BOAD ;
- Des présentations en guise de partage d’expérience ou de réflexions de deux ou trois partenaires techniques et financiers ;
- Des présentations de deux ou trois acteurs clés de la filière sur leurs expériences (Fasobiogaz du Burkina et Thecogaz du Sénégal) ;
- Débats en plénière après chaque présentation ;
- Restitution des principales conclusions et recommandations de l’atelier.

5. LIEU ET FORMAT DE L’ATELIER

L’atelier pourrait se dérouler en mode hybride (présentiel et visioconférence), au siège de la BOAD à Lomé (Togo).

6. PARTICIPANTS

Les représentants des Etats membres de l’UEMOA, les institutions de l’UEMOA

(Commission de l'UEMOA, BCEAO), les partenaires au développement, le secteur privé, les municipalités.

Au total une soixantaine de participants issus de ces institutions, Etats et acteurs du secteur sont attendus physiquement à cet atelier. Il est prévu également une participation libre par visio-conférence.
